

Licence Lettres modernes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02035419

HAL Id: hceres-02035419

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035419>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN EN YVELINES
N° demande : S3100017380
Domaine : HUMANITES ET SCIENCES DES SOCIETES
Mention : LETTRES MODERNES

Appréciation générale :

La licence mention « Lettres modernes » fait l'objet d'un renouvellement d'habilitation. Il s'agit d'une formation relevant du domaine « Humanités et Sciences des Sociétés » de l'UFR « Sciences sociales et Humanités » de l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines.

Cette licence constitue une formation cohérente et répond de façon très satisfaisante à plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui devront à l'avenir être corrigés impérativement. Il s'agit essentiellement du taux d'abandon trop élevé en première année, de la relative faiblesse de l'organisation pédagogique de l'encadrement des étudiants et d'une préprofessionnalisation insuffisamment développée.

La maquette déposée représente toutefois un très bel effort d'ouverture et de dynamisation d'une filière traditionnelle, grâce à une remarquable diversification des options qui n'entraîne malgré tout pas de surcoût rédhibitoire du fait d'une forte mutualisation des cours au sein de l'UFR « Sciences sociales et Humanités ». La création d'un deuxième parcours « Ouverture aux métiers de l'entreprise » parallèlement au parcours déjà existant « Enseignement et recherche » illustre cette avancée novatrice, particulièrement intéressante pour les débouchés professionnels qui devraient s'offrir aux diplômés.

Les points les plus forts :

1-	Le nouveau parcours « Ouverture aux métiers de l'entreprise » constitue un atout majeur pour dynamiser une filière traditionnellement dédiée à la formation des enseignants.
2-	La diversité des options, notamment dans le cadre du nouveau parcours, vise l'acquisition de compétences générales et spécifiques qui doivent permettre aux étudiants de s'adapter facilement aux différentes exigences de l'entreprise en termes de communication et de documentation, pour lesquelles leur profil littéraire (culture générale, compétences rédactionnelles, communicationnelles, esprit d'analyse et de synthèse, etc.) représente une valeur ajoutée.
3-	La mutualisation des cours avec les mentions qui dispensent les enseignements optionnels (Histoire, Sciences économiques, Administration économique et sociale, Sociologie, Gestion, Anglais, Espagnol) rend l'ouverture du second parcours peu coûteuse.

Les points les plus faibles :

1-	Le taux d'abandon en première année (51 %) est trop important.
2-	L'organisation de l'équipe pédagogique présente des faiblesses (il n'y a pas de responsables par année) et l'encadrement des étudiants n'est pas assez structuré (le tutorat n'est pas suffisamment développé).
3-	La préprofessionnalisation de la filière est encore trop faible. Les stages ne sont pas obligatoires, ils sont peu nombreux et de courte durée.

Recommandations :

Pour lutter contre le taux d'abandon élevé en première année, il conviendrait à l'avenir de mieux structurer l'équipe pédagogique de la formation, de désigner un responsable par année et de proposer aux étudiants un parcours encadré, individualisé, dès le premier semestre. Les effectifs modérés devraient permettre au Directeur des Etudes de première année, ou éventuellement aux responsables de première année pour chacun des deux parcours, de proposer à tout étudiant non seulement un entretien préliminaire au choix des options en début de semestre, mais aussi un « entretien bilan » avant la fin du premier semestre (semaine 6 ou 7), de façon à lui proposer si nécessaire un tutorat de soutien.

Les deux formes de tutorat proposées dans le cadre du Plan de Réussite en Licence devraient également être développées au maximum. Il faudrait peut-être par exemple envisager de passer du « tutorat obligatoire d'intégration » au « tutorat méthodologique et de soutien » avant la fin du premier semestre, comme cela est déjà pratiqué dans d'autres filières. Les heures de tutorat de soutien devraient aussi figurer clairement dans la fiche filière (volumes horaires, rédaction d'un contrat d'études, contrôle d'assiduité) pour avoir une valeur incitative.

Il conviendrait aussi de renforcer la préprofessionnalisation de la formation en augmentant les possibilités de stage et leur durée, en incluant par exemple au moins un stage obligatoire dans chaque parcours, voire deux dans le parcours « Ouverture aux métiers de l'entreprise ». Il faudrait aussi avoir recours à des professionnels extérieurs, notamment dans le cadre du second parcours, si possible tout au long de la formation, au minimum sous forme d'interventions ponctuelles.

Pour la crédibilité et l'efficacité du parcours « Ouverture aux métiers de l'entreprise », il serait souhaitable d'évaluer - et ainsi de faciliter - le plus rapidement possible l'insertion professionnelle des étudiants, en tenant des statistiques appropriées, en créant une « Association des anciens » et en organisant régulièrement des rencontres avec des professionnels pour développer une culture de réseau et de partenariat.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B